



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2025_028

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 038-213802499-20250415-01_01_2025_028-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq

le mardi 15 avril

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 08 avril 2025

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	21
<i>Votants</i>	28
<i>Nombre de voix pour</i>	28
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC - MM. Roger BOIS, Gilles FARRUGIA, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Adjoint(e)s. Mmes Christine CARBONE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI - MM. Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mmes Marie-France CARRE (à Christine CARBONE), Catherine FAVAND (pouvoir à Laurence LE BARRILLEC), Nadine HEILLIETTE (pouvoir à Alain MAFFET), Marie-Béatrice MATHIEU (pouvoir à Dominique BONNET), Virginie SONJON (pouvoir à M. Gilles FARRUGIA), Nathalie THIBAUT (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), - M. Xavier VIGNON (pouvoir à M. Roger BOIS).

Absente excusée : Mme Véronique BRULEBOIS-VIOTTO.

M Paul KLEIN est nommé secrétaire.

OBJET :

**Modifications des
commissions municipales**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal peut former et changer les **COMMISSIONS** dont il est le Président de droit. Toutefois, elles peuvent désigner un Vice-président qui peut les convoquer et les présider, si le Maire est absent ou empêché.

Par délibération du 25 mai 2020, le conseil municipal a constitué diverses commissions communales, commissions qui ont évolué par délibérations en date du 26 janvier 2021, du 21 Mars 2023, du 27 juin 2023 et du 26 mars 2024.

À la demande de Monsieur Alain MAFFET au nom du groupe de la minorité municipale, eu égard à la charge de travail de Madame Nadine HELLIETTE, il est proposé de procéder aux modifications suivantes afin de la remplacer :

- Affaires sociales, Solidarités et Santé : Daniel Lemmen
- Petite Enfance et Jeunesse : Alain Maffet
- Sports et Associations : Stéphane Mounier

Le Maire propose au Conseil municipal de bien vouloir procéder à une nouvelle élection des commissions concernées par ces demandes.

Conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire propose à l'assemblée de procéder par un vote à main levée :

Voix Pour : 28

Voix Contre : 00

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil présents et représentés.

Le secrétaire de séance,
Paul KLEIN



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET



La présente délibération modifie les délibérations du 25 mai 2020, du 26 janvier 2021, du 21 mars 2023, du 27 juin 2023 et du 26 mars 2024 relatives au même objet.

La commission extra-communale des personnes âgées étant dissoute.

Annexe : Liste des commissions